

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que la société Corral Petroleum Holdings AB représentée par son Administrateur, M. Richard Ohman, a déclaré le 10 février 2006, avoir cédé, le 6 février 2006, 8.004.679 actions Samir au cours unitaire de 460,47 dh, franchissant à la baisse les seuils de participation de 66,66%, 50%, 33,33%, 20%, 10% et 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Corral Petroleum Holdings AB ne détient plus aucune action Samir.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières